NATIONS UNIES ST



IC/Genève/2004/29 1^{er} juin 2004

CIRCULAIRE N° 29

Objet: Cours de langues et possibilités d'autoformation 13 septembre-10 décembre 2004

1. COURS DE LANGUES (Date limite d'inscription: 17 juin 2004)

IL NE SERA PAS DONNÉ SUITE AUX DEMANDES D'INSCRIPTION REÇUES APRÈS CETTE DATE.

ATTENTION! TOUS LES ÉTUDIANTS DOIVENT VEILLER À CE QUE LES DOCUMENTS À PRÉSENTER AUX AGENTS DE SÉCURITÉ SOIENT EN RÈGLE ET CONFORMES AUX NOUVELLES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ (voir page 2).

En raison de l'importance de la demande pour le programme de formation linguistique, pour les trimestres à venir, **priorité sera donnée aux étudiants qui veulent continuer leur formation et font déjà partie du programme** (à condition qu'ils soumettent leur inscription avant la date limite). Par conséquent, le nombre de places disponibles pour les nouveaux candidats sera limité et **ces places seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes**. Les candidats seront informés par écrit s'ils ont une place ou non.

Des cours de langues sont proposés dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. On trouvera un descriptif complet du programme de formation linguistique sur le site Intranet de la Section de la formation et du perfectionnement du personnel à l'adresse http://157.150.73.60. Il est à noter que ce site n'est accessible qu'aux fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU.

Cours généraux: 48 heures par trimestre pour toutes les langues	Cours spécialisés: 24 heures par trimestre en anglais et en russe
Anglais, arabe, chinois, espagnol, français*, russe	Expression orale en anglais et en russe
* Veuillez noter pour le français: Niveaux débutants (1-2-3): 1 heure de cours 4 fois par semaine	2 heures par semaine Niveaux 8 et supérieur (pour ceux qui ont réussi l'examen d'aptitude)
Niveaux intermédiaires et avancés (4-5-6-7-8): 2 heures de cours 2 fois par semaine	

Personnes pouvant s'inscrire

- Fonctionnaires des Nations Unies titulaires d'un contrat valable au moins jusqu'au 10 décembre 2004;
- Fonctionnaires des institutions spécialisées et des autres organisations internationales, qui doivent faire valider leur demande d'inscription par leur section du personnel/de la formation;
- Retraités, agents diplomatiques des missions permanentes, entreprises installées au Palais des Nations au service de l'Organisation, ONG accréditées auprès des Nations Unies, membres du service de presse, consultants et adultes à la charge de fonctionnaires, admis à titre payant (cours généraux – 515 FS, cours spécialisés – 325 FS);
- Les paiements devront être faits à l'adresse suivante: Office des Nations Unies à Genève, comptes spéciaux, Numéro de compte-chèque postal (CCP): 12-5904-2.

Nouvelles mesures de sécurité au Palais des Nations

- Les membres des missions permanentes et des ONG et les personnes à charge DOIVENT soumettre une attestation officielle de leurs employeurs respectifs confirmant leur statut et la durée de leur emploi ou le statut et la durée d'emploi de leur conjoint. Faute de présenter cette attestation, il ne sera pas donné suite à leur demande d'inscription.
- Les nouvelles règles régissant l'accès des véhicules dans l'enceinte de l'ONUG sont publiées sous la cote IC/Genève/2004/14 (des exemplaires de ce document sont disponibles auprès du secrétariat des cours de langue).

Procédure d'inscription

 Veuillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le faire viser le cas échéant par votre supérieur hiérarchique (N. B.: votre supérieur hiérarchique doit autoriser tous vos choix horaires). Soumettez votre demande, accompagnée d'une attestation de paiement et/ou d'emploi le cas échéant, le 17 juin 2004 au plus tard. Il ne sera pas donné suite aux demandes d'inscription ou aux paiements recus après cette date:

- Nous tiendrons compte de vos préférences dans toute la mesure possible, mais nous ne pouvons pas vous garantir que vous aurez l'horaire correspondant à votre premier choix: les places sont attribuées dans l'ordre de réception des demandes:
- À moins que vous ne soyez tout débutant, vous devrez prendre rendez-vous en vue d'un test de placement. Il est de la responsabilité de chaque candidat de demander un rendez-vous pour un test de placement avant la date limite du 17 juin 2004. Faute d'avoir subi ce test ou d'avoir présenté une preuve de paiement, le cas échéant, le candidat ne sera pas admis aux cours;
- Pour l'arabe, le chinois et le russe, tous les étudiants nouvellement inscrits qui auront subi un test de placement seront placés dans une classe préexistante dont l'horaire est déjà déterminé. Vous n'aurez donc pas à faire part de vos préférences horaires pour les cours dans ces trois langues.

Notification

- Veuillez vous reporter aux listes de classes pour de plus amples informations. À la mi-août, ces listes seront affichées sur notre site Intranet (voir par. 1) ainsi qu'au Palais des Nations, portes 2 et 6, et au tableau d'affichage de la Section de la formation devant la cafétéria. Elles seront également affichées dans les institutions spécialisées et autres organisations internationales. Vous recevrez une convocation par écrit vous informant de la classe dans laquelle vous avez été placé;
- Si vous devez vous absenter pendant la première semaine du trimestre, veuillez en avertir le secrétariat à l'avance et par écrit, faute de quoi votre inscription sera annulée et votre place pourra être attribuée à une autre personne dont le nom figure sur la liste d'attente. Les étudiants qui seront absents au-delà de la première semaine du trimestre ne seront pas admis à participer au cours. Si vous devez vous absenter pendant la période d'inscription, veuillez en avertir le secrétariat par écrit et soumettre votre demande d'inscription à l'avance. Si vous souhaitez annuler votre inscription, vous devez en informer le secrétariat par écrit au cours de la première semaine du trimestre, faute de quoi vos frais d'inscription ne vous seront pas remboursés. Les étudiants doivent avoir acheté les ouvrages recommandés pour leurs cours par leur professeur avant la fin de la première semaine du trimestre. Les frais de redoublement sont obligatoires en cas de redoublement;
- Pour les cours généraux de 48 heures par trimestre, les étudiants qui auront eu 13 heures ou plus d'absence non motivée par une mission officielle attestée ou un congé de maladie certifié ne seront pas autorisés à passer l'examen de fin de trimestre et devront payer les frais de redoublement s'ils souhaitent poursuivre le programme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Jane Drake, secrétariat des cours de langues, idrake@unog.ch.

2. Autoformation assistée

Une autoformation assistée est organisée en anglais et en français.

Au	toformation assistée: anglais et français			
Horaire:	À la carte			
Objectifs et contenu:	Selon les besoins individuels			
Participants:	Anglais: niveaux 3 à 8, et supérieur (pour ceux qui ont réussi l'examen d'aptitude linguistique de l'ONU)			
	Français: niveaux intermédiaire et avancé – pour répondre à des besoins professionnels spécifiques			
Modalités:	Entretien individuel préalable pour l'évaluation des besoins Négociation d'un contrat Mise à disposition de matériel pédagogique et assistance			
	pédagogique pendant toute la durée de l'autoformation			
	Accès au Centre de ressources et d'autoformation			
	Travail en groupe (pour l'anglais seulement)			
	Évaluation			
Autoformation de type A:	515 FS (48 heures)			
Autoformation de type B:	325 FS (24 heures)			
En anglais: M ^{me} Pamela Sch	naffner-Gerber, adresse électronique: pschaffner@unog.ch			
En français: M ^{me} Monique Salmon, adresse électronique: msalmon@unog.ch (entretien obligatoire avant inscription).				

3. Centre de ressources et d'autoformation

Le Centre de ressources et d'autoformation, à l'annexe 2 du Bocage (salle 109), est ouvert aux participants au programme de formation linguistique ainsi qu'à tous les fonctionnaires des Nations Unies.

	Centre de ressources et d'autoformation
Horaires	Matériel à disposition
Du lundi au jeudi 9 heures - 18 heures Vendredi	Langues: ouvrages de référence, documents authentiques (radio, presse), activités d'écoute et de lecture et exercices sur ordinateur, CD-ROM et vidéos
9 heures - 14 heures	 Communication et gestion: vidéos et CD-ROM Informatique: accès à la formation en ligne et CD-ROM Accès à Internet

Le Directeur de la Division de l'administration (Signé) Bertrand **Juppin de Fondaumière**

DEMANDE D'INSCRIPTION PARTIE A – DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 17 juin 2004 LES DEMANDES D'INSCRIPTION INCOMPLÈTES NE SERONT PAS PRISE EN CONSIDÉRATION

Fonctionnaires des Nations Unies: envoyez le formulaire d'inscription à la Section de la formation et du perfectionnement du personnel, annexe 2 du Bocage, bureau 3. Membres des autres organisations internationales: envoyez le formulaire par l'intermédiaire du Service du personnel de votre organisation. Agents des missions permanentes et toutes personnes à charge: joignez votre récépissé des PTT et envoyez le formulaire à la Section de la formation et du perfectionnement du personnel, annexe 2 du Bocage, bureau 3, Palais des Nations, 1211 Genève 10.

POUR LE CANE	DIDAT
Titre du cours: Date	e(s) du cours:
Nom de famille (M., M ^{me}): Prén	om:
DOUBLES FONCTIONNAIDES DES NATIONS UNITS ET D	AUTRES ORGANICATIONS INTERNATIONAL ES
POUR LES FONCTIONNAIRES DES NATIONS UNIES ET D	
Organisation: Division:	
	de téléphone essionnel et privé:
Adresse électronique: Nº d	e code ONU (voir fiche de paie):
Catégorie: G P Consultant Stagiaire	(veuillez entourer la réponse qui convient)
Type d'engagement: Permanent D	urée déterminée Temporaire
(veuillez entourer la répon	se qui convient)
Date d'expiration:	
POUR LE SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE (tous	les choix horaires sont autorisés)
Nom/titre:	
Signature: Date	s
POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAIN ET D'AUTRES ORGANISATIONS	
Nom de l'organisation:	
L'organisation contribuera aux frais de participation au cours du	fonctionnaire ayant signé la présente demande.
Nom et titre de l'administrateur du personnel/ chargé des ressources humaines autorisé:	
Signature: Date	:
POUR LES PERSONNES À CHARGE ET LES AG	ENTS DES MISSIONS PERMANENTES
Je suis personne à charge/conjoint(e) de:	FONCTIONNAIRES DES MISSIONS
Je suis agent(e) diplomatique de la Mission permanente de:	(Veuillez cocher la réponse qui convient)
Adresse et n° de téléphone:	Accrédité(e)
Adresse électronique:	Non accrédité(e) □

DEMANDE D'INSCRIPTION PARTIE B - DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 17 juin 2004

Je désire m'inscrire (veuillez indique la langue et le niveau si vous le connaissez)	er Langue:		Niveau:	
Je me présenterai au test de place	ment: OUI NON (ve	uillez entourer la rép	onse qui c	convient)
Si vous êtes tout débutant(e), indic Si vous vous inscrivez pour la prem un cours de langue de l'ONU au co pouvez prendre rendez-vous à cet	ère fois (et si vous n'ête urs des deux derniers t	s pas tout débutant(e rimestres, vous devre	e)) ou si vo ez passer	ous n'avez pas été inscrit(e) à un test de placement. Vous
Ma dernière inscription à un cours de langue ONU était:	e/trimestre:	Langue:		Niveau:
Pour les étudiants qui suivent actu Si je ne réussis pas l'examen de p			se qui con	vient):
Continuer et payer les frais de redo personne)	ublement (150 FS pour	les fonctionnaires de	e l'ONU e	t 515 FS pour toute autre
Annuler cette inscription				
Les frais de rec	oublement sont oblig	atoires quel que so	it le nivea	au répété!

			COURS DE	FRANÇAIS SEL	JLEMENT		
		Les cas	es en grisé corr		ième (2) choix oraires pour lesqu our certains nivea		
Horaire	8h00-9h00 4 x semaine	8h00-10h00 2 x semaine	11h30-12h30 4 x semaine	12h30-13h30 4 x semaine	13h30-14h30 4 x semaine	11h30-13h30 2 x semaine	12h30-14h30 2 x semaine
N 1							
N 2							
N 3							
N 4							
N 5							
N 6							
N 7							
N 8							

		COURS D'AN	IGLAIS ET D'ESPAGN	IOL
Choix horaire	8h00-9h00 4 x semaine	11h30-12h30 4 x semaine	12h30-13h30 4 x semaine	13h30-14h30 4 x semaine
1 ^{er} choix				
2 ^e choix				
3 ^e choix				

ÉTUDIANTS ADMIS À TITRE PAYANT/REDOUBLANTS, VEUILLEZ JOINDRE LE RÉCÉPISSÉ DE PAIEMENT ET/OU VOTRE ATTESTATION D'EMPLOI, FAUTE DE QUOI VOTRE DEMANDE NE SERA PAS PRISE EN CONSIDÉRATION.
